



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 11 décembre 2025

Le Comité régional pour l'emploi d'Occitanie : bilan d'une année d'action

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Jalil Benabdillah, vice-président de la Région Occitanie en charge de l'économie, de l'emploi, de l'innovation et de la réindustrialisation, représentant la présidente Carole Delga, ont réuni ce jour à Toulouse le Comité régional pour l'emploi (CRPE). Un an après la mise en place du Réseau pour l'emploi, celui-ci est désormais pleinement opérationnel et permet d'afficher des résultats concrets au bénéfice des demandeurs d'emploi et des entreprises.

Créé par la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, le Comité régional pour l'emploi est désormais le lieu de pilotage des politiques de l'emploi en Occitanie. Sous gouvernance partagée, il réunit l'État, la Région, les partenaires sociaux, les Conseils départementaux, France Travail, les Missions locales, Cap emploi et l'ensemble des acteurs du Réseau pour l'emploi.

Depuis son installation en octobre 2024, le CRPE a engagé une dynamique forte et collective pour répondre aux enjeux régionaux :

- **Favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi**, notamment les bénéficiaires du RSA ;
- **Soutenir les entreprises, en particulier les TPE-PME**, dans leurs recrutements et la fidélisation des salariés ;
- **Accélérer la territorialisation des politiques de l'emploi** grâce aux 13 Comités Départementaux Pour l'Emploi (CDPE) et 37 Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) désormais opérationnels. Ces comités constituent de véritables leviers sur les territoires permettant d'adapter les réponses et d'agir collectivement et rapidement.

Avancées et bilan des actions

Un an après l'installation du Réseau Pour l'Emploi (RPE) en Occitanie, le **Comité Régional Pour l'Emploi du 4 décembre 2025** a permis de présenter des résultats tangibles :

- **Des nouveaux parcours d'accompagnement des bénéficiaires du RSA** en cours de déploiement, avec un suivi renforcé des publics et un taux de retour à l'emploi très significativement amélioré.
- **Un portail « Team RH Occitanie »** (www.teamrh-occitanie.fr), porté conjointement par l'État, la Région et France Travail, qui regroupe l'ensemble de l'offre d'accompagnement RH pour les entreprises. D'ores et déjà 4000 entreprises ont visité le site internet, 860 besoins RH ont été exprimés, et des « équipes de proximité » sont mises en place pour aller au-devant des entreprises dans chaque bassin d'emploi.
- **Des « parcours métiers »** dans plusieurs départements (Haute-Garonne, Gers, Ariège, Lot, Aveyron, Aude, Gard) pour mieux accompagner les publics en recherche d'emploi vers les métiers en tension.
- **Une consultation unifiée sur les besoins en compétences** dans chaque département. Il s'agit de mobiliser l'ensemble de nos leviers (carte des formations professionnelles scolaire, plan régional de formation, préparation opérationnelle à l'emploi...) pour répondre aux besoins des entreprises.

Un document de synthèse pour illustrer les premières réalisations du réseau pour l'emploi

Pour valoriser ces avancées et renforcer la mobilisation territoriale, un document de synthèse co-construit avec les opérateurs du Réseau pour l'emploi (France Travail, Missions locales, Cheops) a été rédigé. Il présente les principales actions régionales et 13 actions représentatives au niveau départemental.

Quelques exemples :

- **Ariège** : Formation de techniciens de maintenance pour répondre aux besoins de l'industrie
- **Aude** : Action de sensibilisation des publics aux métiers en lien avec le développement du port de Port-La-Nouvelle
- **Haute-Garonne** : Action Métamorph'Ose pour promouvoir la mixité dans les métiers techniques du numérique, de l'industrie, de la logistique et des transports
- **Gard/Hérault** : Développement de l'offre de logements pour soutenir l'emploi saisonnier
- **Tarn-et-Garonne** : Formation de techniciens froid industriel.

(Détail des 13 actions disponible dans le [dossier de presse](#))

Perspectives 2026

En 2026, le Comité régional pour l'emploi poursuivra son action dans le cadre de la feuille de route arrêtée en mars 2025. Quelques exemples :

- Adoption de la **feuille de route régionale sur les 50 ans et +**.
- **Plan d'action pour les métiers de la santé et du médico-social**.
- **Déploiement de « parcours métiers »** dans chaque comité local pour l'emploi pour les secteurs en tension.
- **Renforcement de la territorialisation de la formation** pour mieux répondre aux besoins des entreprises.

- **Poursuite du plan d'action en faveur de l'emploi saisonnier** : levée des freins (logement, mobilité), attractivité des métiers, protection des salariés.
- **Montée en puissance du portail Team RH Occitanie et des équipes de proximité** pour accompagner 2 000 entreprises par an.
- **Mise en œuvre du nouveau parcours d'accompagnement** pour tous les bénéficiaires du RSA.

CONTACTS PRESSE

Préfecture de région

Delphine AMILHAU

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Région

Service Presse : service.presse@laregion.fr

Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31